

février 2014

vies mobiles → 2

La pratique de la marche à pied sur l'agglomération angevine

La marche, une pratique en hausse et plus intensive chez les résidents du centre de l'agglomération

Une pratique en progression

↓ Plus de 26% des déplacements effectués à pied

Après une baisse de 2 points dans la décennie 90, la part modale de la marche est repartie à la hausse entre 1998 et 2012, passant de 24 à 26% sur l'agglomération d'Angers.

Avec près de 260 000 déplacements réalisés chaque jour sur l'agglomération angevine, la marche à pied s'affirme comme un mode de déplacements incontournable aujourd'hui, après la voiture.

↓ Un développement porté par les résidents « urbains »

L'évolution selon le secteur de résidence apparaît contrastée. La pratique progresse sur le secteur urbain (+4 points sur Angers et +3 points sur la 1^{re} couronne) alors qu'elle stagne en 2^e couronne.

Un niveau de pratique variant selon la localisation résidentielle

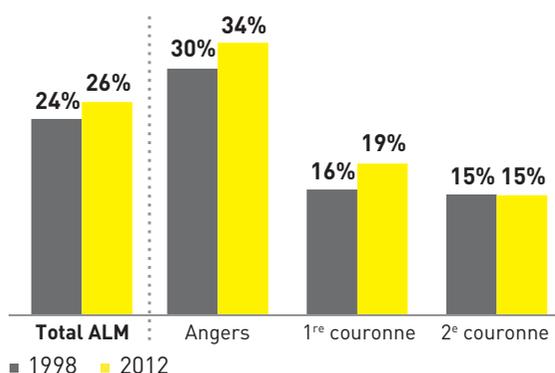
↓ Les résidents du centre d'Angers effectuent 45% de leurs déplacements à pied

Plus on habite loin du centre moins la part modale de la marche est élevée. Elle tombe en effet à environ 30% chez les résidents en dehors du centre d'Angers et autour de 20% et 15% respectivement chez les habitants de 1^{re} et 2^e couronnes (cf. graphique du haut pour ces 2 dernières données).

↓ Moins d'un quart des résidents de 2^e couronne réalise un déplacement entièrement à pied chaque jour

Le poids des habitants effectuant au minimum un déplacement entièrement à pied est de plus en plus important à mesure que le lieu de résidence se rapproche du centre de l'agglomération. Ils sont par exemple près de 60% sur Angers Centre contre 30% en 1^{re} couronne à réaliser ce type de déplacement quotidiennement.

Évolution des parts modales de la marche à pied selon le secteur de résidence entre 1998 et 2012 (déplacements non externes)

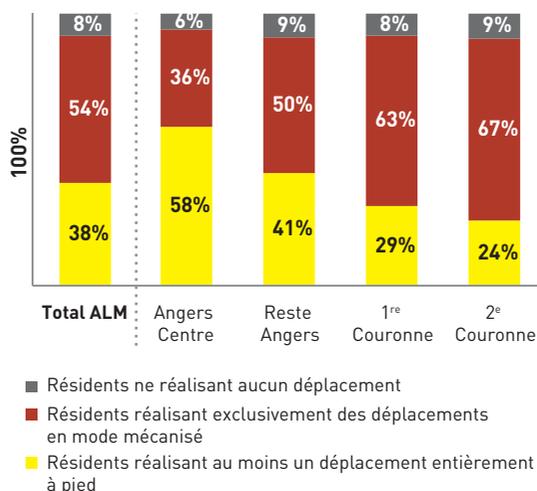


En moyenne, chaque jour, un résident d'Angers Loire Métropole réalise un peu plus de 1 déplacement à pied (proche de 2 chez les habitants d'Angers Centre, légèrement supérieur à 0,5 en 2^e couronne).

Détail de la part modale de la marche chez les résidents d'Angers en 2012



Répartition des habitants par secteur de résidence selon leur niveau de rapport à la marche

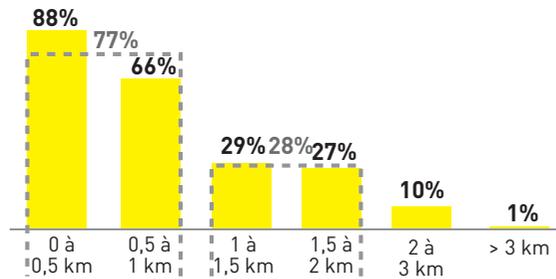


Sur l'agglomération, 38% des résidents réalisent au moins un déplacement exclusivement à pied chaque jour, c'est-à-dire sans recourir à un mode mécanisé (comme la voiture ou les transports collectifs par exemple) lors de ce déplacement.

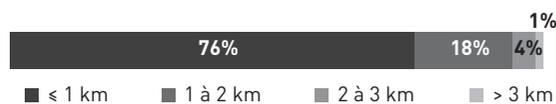
1 km ou moins, distance adaptée pour la pratique de la marche

En moyenne un déplacement à pied est réalisé sur une distance de 750 m et dure environ 12 min (contre 2 750 m et 17 min pour un déplacement moyen tous modes confondus). La vitesse moyenne d'un déplacement à pied sur l'agglomération est donc de 3,75 km/h.

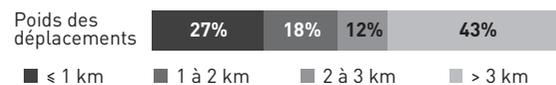
Part modale de la marche selon la distance du déplacement



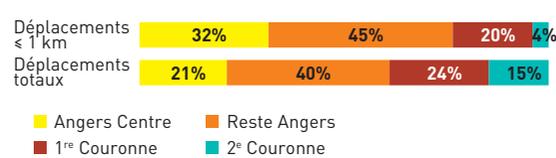
Répartition de la pratique de la marche selon la distance parcourue



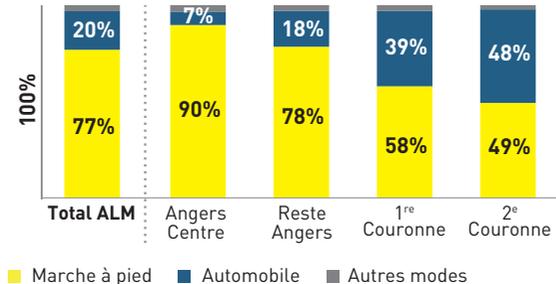
Répartition des déplacements selon leur distance



Poids des déplacements selon la distance et le secteur de pratique



Répartition modale des déplacements de 1 km ou moins selon le secteur de destination



Des déplacements à pied pour des petites distances

Plus de 75% des déplacements de moins de 1 km sont réalisés à pied

La marche à pied est le mode privilégié sur les distances égales ou inférieures à 1 km. Elle est généralisée pour les déplacements de moins de 500 m (près de 90% de part modale). Elle représente encore 28% des déplacements compris entre 1 et 2 km. Enfin, le seuil des 3 km est rarement dépassé.

Plus de 75% des déplacements à pied font moins de 1 km

Les déplacements à pied sont concentrés sur des distances courtes (1 km ou moins) et moyennes (95% des déplacements piétons sont inférieurs ou égaux à 2 km et 99% à 3 km).

Le centre de l'agglomération, un secteur privilégié des déplacements courts et de la marche

27% de déplacements courts

Au regard du poids des déplacements de courte (moins de 1 km) et moyenne (entre 1 et 3 km) distances, la pratique de la marche bénéficie d'un fort potentiel sur le territoire.

Des déplacements courts concentrés dans le cœur de l'agglomération

Angers génère plus de 75% des déplacements de 1 km ou moins, alors qu'elle n'attire qu'environ 60% des déplacements toutes distances confondues sur l'agglomération. Le centre de la ville est particulièrement concerné par ce phénomène.

Des marges de progression pour les couronnes de l'agglomération

Sur Angers, le choix de marcher pour un déplacement court est très majoritaire (90% des cas dans le centre, 80% sinon). A mesure que l'on s'en éloigne, cette option est de moins en moins privilégiée (50% de part modale en 2^e couronne).

L'intensité urbaine (concentration des générateurs de flux économiques et résidentiels dans le centre) joue un rôle important sur la pratique de la marche.

En dehors d'Angers, non seulement les déplacements courts (ceux à fort potentiel pour la marche) sont moins courants mais, en outre, ils génèrent relativement peu de déplacements à pied.

Une pratique qui varie selon l'âge et surtout l'activité

Profil type du marcheur : jeune ou âgé, habitant dans le centre-ville

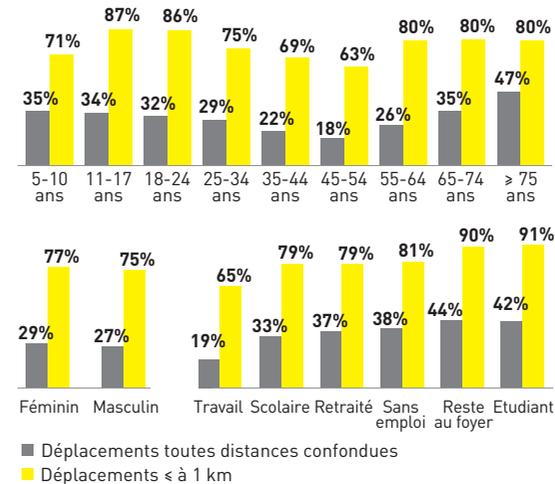
↓ Une pratique marquée chez les jeunes et les personnes âgées

Les jeunes et les seniors (notamment pour les déplacements courts), ou encore les inactifs ou étudiants, réalisent au moins 1/3 de leurs déplacements à pied. Les personnes âgées de 25 à 54 ans marchent relativement peu, contrairement aux classes d'âge qui les précèdent et succèdent.

↓ Une marge de progression chez les actifs exerçant un emploi

A l'inverse, les personnes exerçant une activité professionnelle utilisent exclusivement la marche dans moins de 1 déplacement sur 5 en moyenne, toutes distances confondues. Elles ont toutefois recours à la marche 2 fois sur 3 quand leur déplacement ne dépasse pas 1 kilomètre.

Part modale de la marche selon l'âge, le sexe et l'occupation principale



Activité principale et disponibilité ou non d'une voiture, 2 principaux déterminants du niveau de pratique

↓ Le travail : une incidence sur le fait de marcher peu quel que soit l'âge

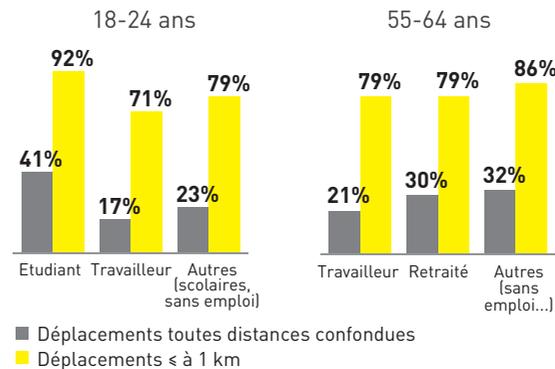
Avec respectivement 17 et 21% de part modale de la marche, les jeunes adultes (18-24 ans) et les « jeunes » seniors (55-64 ans) qui travaillent ont un comportement assez semblable à l'ensemble des actifs exerçant un emploi.

Plus que l'âge, c'est surtout l'activité qui agit favorablement ou non sur l'intensité de recours à la marche dans les déplacements.

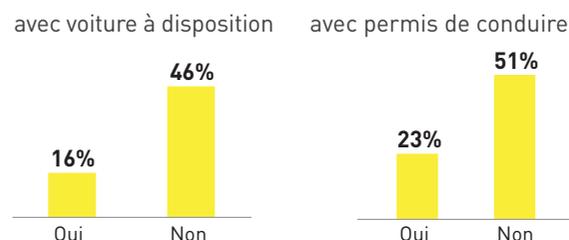
↓ Disponibilité d'une voiture : 1 frein à la pratique de la marche

La part modale à pied des résidents disposant d'un véhicule dépasse à peine les 15% (contre plus de 45% pour les non motorisés). De même, le recours à la marche est largement plus fréquent chez les résidents ne possédant pas le permis de conduire.

Part modale de la marche selon l'occupation pour 2 catégories d'âge particulières



Niveau de pratique de la marche chez les adultes



Différentes raisons de marcher

Des déplacements à pied qui diffèrent fortement selon leur motif

↓ Le travail très sous-représenté dans les déplacements à pied

En écho à l'analyse précédente, le recours à la marche à pied pour se rendre sur son lieu de travail apparaît extrêmement faible (ce motif représente seulement 10% des déplacements à pied, contre 20% globalement). Le poids de la marche dans les déplacements à destination du travail ne dépasse pas les 15%.

fréquenté. Jusqu'à la fin de l'école primaire, la marche, avec 46% de part modale, est l'un des deux seuls modes véritablement utilisés, au côté de la voiture. Ensuite, du collège à l'université, les élèves profitent d'un niveau d'autonomie grandissant pour se déplacer à pied (environ 1/3 des cas), mais aussi en transports collectifs et dans une moindre mesure à vélo.

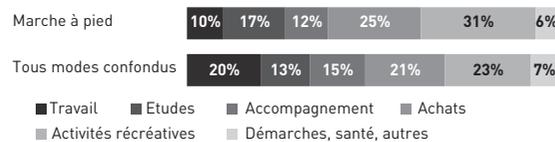
↓ La marche attractive de la petite enfance à l'université

La marche est fortement utilisée pour se rendre sur le lieu d'études quel que soit l'établissement

↓ Le motif achat : une distinction entre petits commerces et grandes surfaces

Un tiers des déplacements en lien avec les achats est réalisé à pied. Cette pratique est logiquement beaucoup plus répandue lorsque les résidents se rendent dans les petits commerces, dits de « proximité » (près de 50% des cas, contre moins de 20% à destination des grandes surfaces).

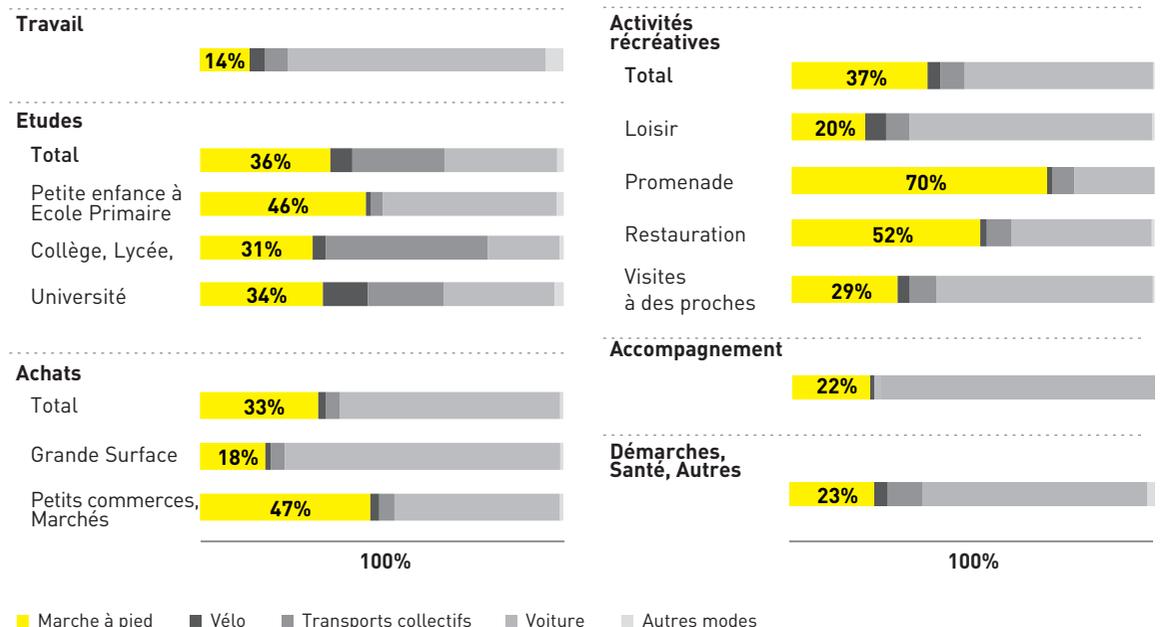
Répartition des déplacements tous modes et à pied selon les motifs regroupés en 6 classes



↓ Plus d'un déplacement sur trois lié à des activités récréatives réalisé à pied

Ce sont principalement les motifs promenade et restauration qui génèrent des déplacements à pied (respectivement 70 et 52% de parts modales).

Répartition modale selon le motif des déplacements



Des choix modaux assez différents entre les déplacements courts effectués sur Angers et à l'extérieur

↓ La marche majoritaire sur Angers quel que soit le motif

Sur les petites distances, la part de la marche atteint voire même dépasse les 90% lorsqu'il s'agit de se rendre sur les établissements d'enseignement du secondaire et du supérieur ou dans les commerces de proximité. Avec tout de même 67% de part modale, le motif accompagnement est celui qui génère le moins de déplacements à pied sur Angers (en proportion).

↓ Une part modale inférieure à 50% pour certains motifs en dehors d'Angers même sur de courtes distances

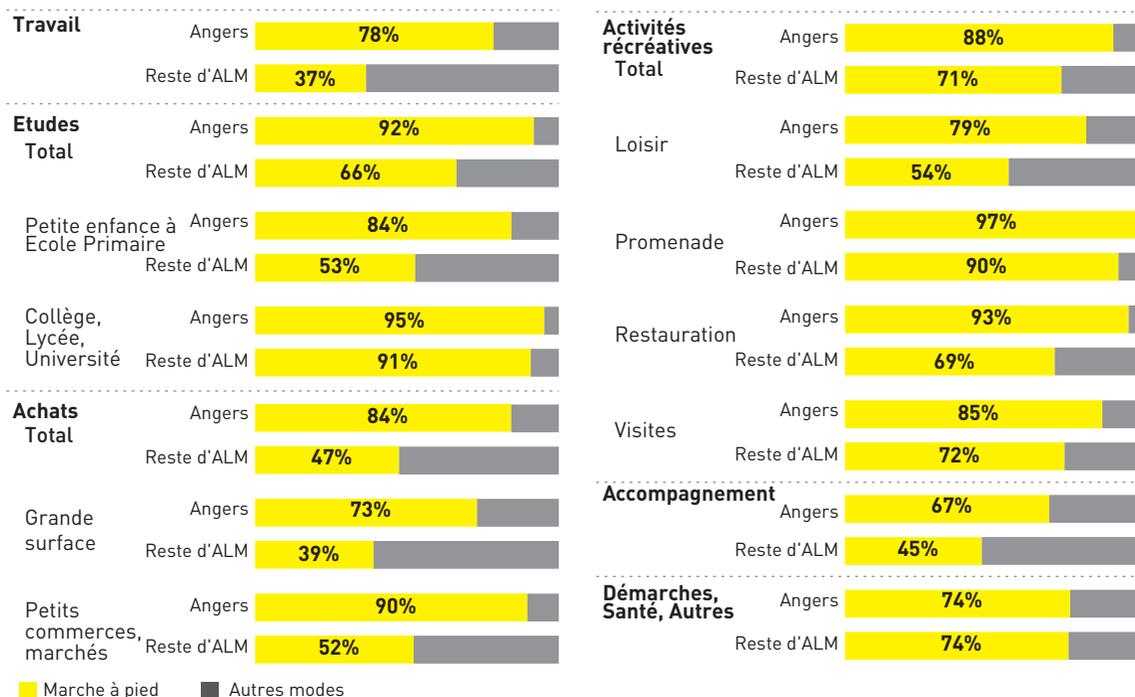
Sur le reste de l'agglomération, l'usage de la marche sur de courtes distances est moins généralisé. Le poids de la marche n'atteint même pas 40% des déplacements courts en lien avec le travail ou les achats en grande surface et est tout juste majoritaire dans les déplacements liés à l'école et à la petite enfance, aux commerces de proximité ou encore aux loisirs.

↓ Certains motifs de déplacements sont-ils réellement inadaptés à la pratique de la marche ?

L'analyse des modes utilisés sur de courtes distances montre, toute chose égale par ailleurs, que la localisation influe beaucoup plus que le motif sur le choix de marcher ou de ne pas marcher. En effet, respectivement 3/4 et 2/3 des déplacements de 1 km ou moins sont effectués à pied pour « la réalisation d'achats en grande surface » et « l'accompagnement d'une tierce personne ».

L'existence d'éventuelles différences entre le centre et la périphérie, susceptibles d'expliquer cet écart dans le niveau de pratique de la marche est ici en jeu. On évoquera ainsi les conditions de la « marchabilité » (la sécurité des itinéraires, la qualité des aménagements / cheminements), l'intensité urbaine, ou simplement l'habitude (de marcher en ville, de conduire en périphérie ou encore d'enchaîner plusieurs déplacements sans repasser par le domicile).

Répartition modale des déplacements de 1 km ou moins selon le secteur et le motif de destination du déplacement



Afin d'obtenir un échantillon suffisamment représentatif, 2 zones d'études seulement sont ici retenues.

aura - agence d'urbanisme de la région angevine
29, rue Thiers – 49100 Angers
Tél. +33 (0)2 41 18 23 80 – Fax +33 (0)2 41 18 23 90
aura@aurangevine.org
www.aurangevine.org

Angers Loire Métropole
83, rue du Mail – BP 80529 – 49105 Angers cedex 02
Tél. +33 (0)2 41 05 50 00 – Fax +33 (0)2 41 05 50 12
contact@angersloiremetropole.fr
www.angersloiremetropole.fr

Vies mobiles éditée par l'agence d'urbanisme de la région angevine

©aura - février 2014

Directrice de la publication : Emmanuelle Quiniou, Directrice générale
Études et rédaction : Isabelle Leulier-Ledoux, Stéphane Rondeau
Conception graphique et réalisation : Fabienne Trouillet

Tous droits réservés.

Toute reproduction ou transmission, même partielle, sous quelques formes que ce soit, est interdite sans autorisation écrite du détenteur des droits.

ISBN 978-2-35106-029-2

ISSN 2268-8455

Dépôt légal : février 2014

Imprimé en France par Imprimerie Abelia
sur papier Cyclus Print, 100% recyclé.